

# **SYNTHÈSE PROJET PROGRAMMATIQUE PARTIS de GAUCHE et ECOLOGISTES**

## **ELECTIONS DEPARTEMENTALES 20 et 27 juin 2021**

### **1- Priorités « Social »**

- Le RSA pourrait faire l'objet d'une expérimentation pour les jeunes âgés de moins de 25 ans, étudiants, au chômage et/ou en situation de précarité.
- Possibilité d'expérimenter un « RSA+ » notamment pour les personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (Plan Pétrel-2019).
- Renforcer les moyens humains et financiers à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et à la Protection Maternelle et Infantile (PMI).
- Intégrer une clause sociale et environnementale dans tous les appels d'offres.
- Favoriser le maintien à domicile par l'aide aux travaux.
- Généraliser l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de longue durée » comme un outil d'émancipation écologique, humaniste et social.
- Mettre en place des dispositifs pour améliorer la situation des personnes handicapées. Améliorer l'accompagnement départemental et réduire le délai de traitement des dossiers. Développer le service de transport départemental non urbain des personnes en situation de handicap et ce tout au long de l'année.
- Améliorer les dispositifs « Grand Age » ; reconnaître et soutenir « les proches aidants » ; Permettre aux personnes âgées de rester dans leur cadre de vie habituel.
- Soutenir la création des centres et de maisons de santé pour répondre au manque de médecins généralistes.
- Lutter contre la fermeture des services publics locaux.
- Titulariser les agents territoriaux en statut précaire et ajouter des postes de remplaçants.
- Renforcer les aides auprès des associations caritatives.

### **2- Priorités « Environnement »**

- Mettre en place un plan vélo ambitieux avec une sécurisation des routes départementales. Aujourd'hui, moins de 2 % des trajets domicile-travail se font à vélo.

- Instaurer « Zéro artificialisation des sols » sans alternative compensatoire et renforcer la régulation foncière agricole du département en favorisant les projets d'agriculture durable et la location de terres cultivables.
- Soutien aux filières de l'agriculture et de l'agroalimentaire BIO et à Haute Valeur Environnementale locale.
- Le département pourrait coordonner un processus de reconversion agricole pour implanter des cultures bio. L'objectif étant de sortir de l'agriculture productiviste intensive. Si l'agriculture veut participer à la réduction de l'émission des gaz à effet de serre, réduire la distance producteur-consommateur et supprimer l'utilisation de phytosanitaires. Les maraîchers auront besoin de soutien en formation, en main-d'œuvre, en débouché, en acquisition et location de terres cultivables. Le département peut être l'architecte de ce cercle vertueux privilégiant les aides à la fourniture de denrées bio aux cantines et restaurants des collectivités.
- Biodiversité : favoriser le développement des trames bleues (circuit de l'eau) ; trames vertes (forêt) ; trames noires (sans lumières) ; trames turquoise (circulation des espèces).
- Enseignement et découvertes auprès des collégiens, les amener dans les Parcs Naturels Régionaux et les Espaces Naturels sensibles.
- Privilégier un Tourisme Durable s'appuyant sur la richesse des paysages et de la biodiversité vaclusienne, ses produits locaux.

### **3- Priorités « Collèges »**

- Réduire la fracture numérique avec la généralisation des tablettes et tableaux numériques de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> pour tous les collégiens.
- Faire un audit sur la situation patrimoniale des collèges.
- Mettre en place un programme de travaux neufs, de réhabilitation et d'entretien du parc immobilier dans le respect des normes « Haute Qualité Environnementale-Bâtiments Durables Méditerranéens-Énergie positive-Végétalisation des cours ».
- Développer la restauration scolaire avec 80 % d'achats en circuits courts et locaux et tendre vers le 100 % bio. Renforcement de la plateforme Agrilocal pour les achats agricoles de proximité.
- Instaurer une tarification progressive de la restauration scolaire.
- Développer la formation initiale et continue et la promotion des personnels de cuisine.

### **4- Priorités « Culture »**

- Lancer un appel à projet « Art et Culture des collèges publics ». L'objectif étant de favoriser l'accès des collégiens à la culture et d'encourager les initiatives artistiques et culturelles des équipes éducatives.
- Dédier ou créer une salle pour les musiques actuelles.
- Soutenir des coopératives d'utilisation de matériel culturel.

- Renforcer la citoyenneté au sein des bassins de vie par le biais de la culture, du sport et de l'éducation artistique en s'appuyant sur les associations d'éducation populaire.
- Favoriser une culture plus nomade sur tout le territoire avec le développement d'évènements artistiques et culturels
- Avoir une participation active à la « compétence partagée » pour la mise en place d'une politique ambitieuse d'éducation artistique et culturelle dans les collèges. Création de résidences d'artistes. Augmenter le soutien financier aux associations culturelles.
- Mettre en place un laboratoire de langues indépendant sous l'égide du département en liaison avec le réseau des médiathèques.
- Affirmer la dimension culturelle historique de la Provence en soutenant et socialisant le provençal langue d'Oc dans tous ses aspects.
- Soutenir la création littéraire, cinématographique et théâtrale, valorisant le patrimoine linguistique, en l'intégrant dans le XXIème siècle.
- Soutenir la recherche et la mise en lumière de l'histoire de la Provence notamment du Vaucluse.

## **5. Priorités « Démocratie »**

- Défendre la laïcité, clé de voûte de la République une et indivisible.
- Mise en place du Référendum d'initiative locale.
- Mise en place d'un budget participatif départemental permettant aux citoyens de proposer des projets.
- Création d'un conseil citoyen composé d'une part de citoyens tirés au sort et d'autre part de représentants des partenaires sociaux et associatifs, qui aura pour missions : animer un observatoire des engagements départementaux ; être force de propositions ; s'assurer du bon fonctionnement du budget participatif.
- Développer la diffusion et la gestion de la Roue (monnaie locale) sur l'ensemble du département.
- Créer un Conseil Départemental Jeunes en lien avec les CMJ des territoires – intergénérationnel préados-ados-jeunes adultes-adultes – avec un système d'accompagnement de tutorat-mentorat.
- Mettre en place une politique rigoureuse de marchés publics : transparence, éthique, généralisant les clauses sociales et environnementales.

## **6. Priorités « Agriculture et économie durable »**

- Faciliter la transmission des exploitations bio ou agro-écologiques. Mettre en place des dispositifs pour faciliter l'installation des jeunes agriculteurs.
- Défendre et promouvoir des filières d'élevage extensif et local, aider à la structuration et défendre le bien-être animal.

- Promouvoir un Projet Alimentaire Territorial qui s'appuie sur le Label AB (Agriculture biologique) qui réoriente l'agriculture et l'agroalimentaire vauclusien vers une alimentation durable.
- Favoriser la mutualisation territoriale de la restauration hors domicile en matière d'achat avec de bonnes pratiques environnementales et alimentaires.
- Favoriser une stratégie d'irrigation économe en eau priorisant la diversification des productions agricoles et le potentiel nourricier du territoire.
- Mener une réflexion, une évaluation et un renforcement des missions de l'outil départemental « Vaucluse Provence Attractivité », acteur en matière économique et touristique.
- Accompagner l'agro-tourisme à travers le soutien aux réseaux, l'information et la formation aux normes touristiques.
- Critériser les aides données aux entreprises agissant dans le respect des normes sociales, environnementales et favorisant l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).
- Favoriser les « circuits courts de l'énergie » telle qu'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif, avec une réappropriation locale et citoyenne des enjeux énergétiques. Nous favoriserons le montage et le financement des projets d'énergie renouvelable en collaboration avec la Région et l'Etat.
- Favoriser le développement de l'agriculture urbaine dans les Quartiers Prioritaires de la Ville.
- Amplifier les dispositifs de soutien à l'investissement des petites entreprises agricoles tournées vers une agriculture durable. Mettre à l'étude un fond de soutien complémentaire à celui de la Région pour aider les agriculteurs contre les aléas sanitaires et climatiques.
- Soutien à la mutualisation des outils agricoles dans le cadre d'une agriculture durable.
- Dans le cadre du dispositif « Territoires Zéro chômeurs longue durée » favoriser celui « Territoires de mutation agricole et agro-alimentaire ».

